

Objet	: Organisation de la direction générale des statistiques, des études et de l'international (DGSEI)
répertoriée section (s)	: 4.1
Source	: Direction générale des statistiques, des études et de l'international
date de mise en application	: 1 ^{er} septembre 2021
références des textes modifiés ou complétés	: néant
références des textes abrogés	: C2019-04

Sommaire

1. ORGANISATION INTERNE	3
2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES	4
2.1. La Direction de l'informatique métier et des moyens	4
2.1.1. Le service de Management des Ressources Humaines et Transverses	4
2.1.2. Le service d'appui à la Communication et aux Relations Extérieures	4
2.1.3. Le service de Maîtrise d'Ouvrage pour les études, l'international et les Statistiques	4
2.2. Direction de la Balance des paiements	5
2.2.1. Le service des Intermédiaires financiers	5
2.2.2. Le service des Titres	5
2.2.3. Le service des Synthèses.....	5
2.3. Direction des Enquêtes et statistiques sectorielles	5
2.3.1. Le service des Enquêtes économiques de conjoncture.....	5
2.3.2. Le service des Déclarants directs généraux	5
2.3.3. Le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises.....	6
2.4. Direction des Statistiques monétaires et financières.....	6
2.4.1. Le service des Statistiques européennes	6
2.4.2. Le service d'Analyse des financements nationaux	6
2.4.3. Le service de l'Épargne financière et de la titrisation	6
2.4.4. Le service d'Études et de Statistiques des opérations financières.....	6
2.5. Direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques	7
2.5.1. Le service du Diagnostic conjoncturel.....	7
2.5.2. Le service d'Études macroéconomiques et de Prévision	7
2.5.3. Le service d'Études des politiques de finances publiques	7
2.6. Direction des Études microéconomiques et structurelles	7
2.6.1. Le service des Analyses microéconomiques (SAMIC).....	7
2.6.2. Le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles (SPES)	8
2.7. Direction des Études monétaires et financières.....	8
2.7.1. Le service d'Études sur la politique monétaire	8
2.7.2. Le service de Recherche en économie financière	8
2.7.3. Le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire	8
2.8. La direction des Politiques européennes et multilatérales	9
2.8.1. Le service des Relations européennes.....	9
2.8.2. Le service des Relations monétaires internationales	9
2.9. La direction de l'Économie et de la Coopération internationales	9
2.9.1. Le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales	9
2.9.2. Le service de l'Afrique et du développement (SADEV)	9
2.9.3. L'Institut bancaire et financier international (IBFI).....	10

Exposé des motifs :

La présente circulaire a pour objet de décrire la nouvelle organisation de la direction générale des Statistiques, des Études et de l'International (DGSEI) et l'activité des différentes directions et services attachés qui la composent depuis le 1^{er} septembre 2021.

L'organisation de la DGSEI vise à renforcer l'excellence, l'influence, la réactivité et la visibilité des statistiques et des études produites par la Banque en développant les synergies entre les statistiques et les analyses produites, notamment dans le domaine de la conjoncture, de la compétitivité extérieure et des interactions entre sphères réelle et financière.

1. ORGANISATION INTERNE

La direction générale des Statistiques, des Études et de l'International comprend :

- La direction de l'informatique métier et des moyens (DIM) qui regroupe :
 - le service de management des ressources humaines et transverses (SMART),
 - le service de maîtrise d'ouvrage pour les études, l'international et les statistiques (SMEIS),
 - le service d'appui à la communication et aux relations extérieures (SACRE).
- la direction de la Balance des paiements (DBDP) qui regroupe :
 - le service des Intermédiaires financiers (SIF),
 - le service des Titres (SDT),
 - le service des Synthèses (SDS).
- la direction des Enquêtes et statistiques sectorielles (DESS) qui regroupe :
 - le service des Enquêtes économiques de conjoncture (SEEC),
 - le service des Déclarants directs généraux (SDDG),
 - le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises (SIETE).
- la direction des Statistiques monétaires et financières (DSMF) qui regroupe :
 - le service des Statistiques européennes (SSE),
 - le service d'Analyse des financements nationaux (SAFIN),
 - le service de l'Épargne financière et de la titrisation (SEFT),
 - le service d'Études et de Statistiques des opérations financières (SESOF).
- la direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques (DCPM), qui regroupe :
 - le service du Diagnostic conjoncturel (DIACONJ),
 - le service d'Études macroéconomiques et de Prévision (SEMAP),
 - le service d'Études des politiques de finances publiques (FIPU).
- la direction des Études microéconomiques et structurelles (DEMS), qui regroupe :
 - le service des Analyses microéconomiques (SAMIC),
 - le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles (SEPS).

- la direction des Études monétaires et financières (DEMFI), qui regroupe :
 - le service d'Études sur la politique monétaire (POMONE),
 - le service de Recherche en économie financière (RECFIN),
 - le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la Recherche en économie monétaire, financière et bancaire.

- la direction des Politiques européennes et multilatérales (DPEM), qui regroupe :
 - le service des Relations européennes (SRE),
 - le service des Relations monétaires internationales (SERMI),

- la direction de l'Économie et de la Coopération internationales (DECI), qui regroupe :
 - le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales (SEMSI),
 - le service de l'Afrique et du développement (SADEV),
 - l'Institut bancaire et financier international (IBFI).

2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES

2.1. La Direction de l'informatique métier et des moyens

2.1.1. Le service de Management des Ressources Humaines et Transverses

Il a pour responsabilité de préparer et coordonner la stratégie RH de la DGSEI, d'accompagner les managers et les agents sur toutes les questions individuelles de gestion des ressources humaines et administratives. Il conseille en matière de développement des compétences et de parcours de formation. Il coordonne la stratégie budgétaire de la DGSEI et assure le contrôle de gestion. Il gère la répartition des bureaux, dans le périmètre alloué à la DGSEI. Il est également chargé d'actualiser les textes réglementaires touchant l'organisation de la DGSEI et de gérer les relations sociales.

2.1.2. Le service d'appui à la Communication et aux Relations Extérieures

Il a pour mission de préparer et diffuser les dossiers des réunions européennes et multilatérales auxquelles participe le Gouvernement de la Banque, en lien étroit avec le SRE et le SERMI (via l'application Arche2 de la DPEM). Il contribue à la diffusion de plusieurs supports de publication de la Banque de France (Stat infos, Documents de travail, Billets de blog) et réalise des travaux de veille documentaire pour la Banque de France. Il propose un accompagnement dans l'accès aux statistiques produites par la Banque de France via l'Open Data Room et Webstat. Il collabore au pilotage de l'ensemble des activités du blog de la Banque de France et anime le site intranet de la DGSEI.

2.1.3. Le service de Maîtrise d'Ouvrage pour les études, l'international et les Statistiques

Il assure le conseil, l'instruction et la conduite des actions autour du Système d'Information métier (méthodologie, processus, organisation et techniques - informatiques). À ce titre, le SMEIS consolide et décline les orientations métiers au sein de la trajectoire d'évolution du Système d'informations (SI) de la DGSEI et en assure le bon déploiement dans le respect des

besoins exprimés (coût, délais, qualité). Au-delà de la dimension projet, il organise et supervise également le cycle de vie des applications - maintenance.

2.2. Direction de la Balance des paiements

2.2.1. Le service des Intermédiaires financiers

Il est chargé de la collecte et du traitement des déclarations des intermédiaires financiers et de la Banque de France pour les besoins de la Balance des paiements et de la position extérieure : prêts et emprunts, instruments financiers dérivés et des services/revenus. Il produit aussi les statistiques relatives à l'activité bancaire internationale destinées au Financial Stability Board (FSB), à la Banque des Règlements internationaux (BRI), aux implantations étrangères des groupes bancaires français pour l'INSEE et aux opérations sur instruments financiers dérivés de gré à gré (y.c. domestiques) pour la BRI. Il réalise des analyses sur l'ensemble des données produites.

2.2.2. Le service des Titres

Il est responsable des statistiques transfrontières sur les titres. Il prend notamment en charge la collecte sur la détention de titres auprès des conservateurs et gère les bases titres associées. Il produit les statistiques sur les émissions et les encours de titres des résidents et produit des analyses sur ces données.

2.2.3. Le service des Synthèses

Il est en charge de la synthèse des données de balance des paiements (élaborées dans la direction ou à la DESS). Il est responsable des données diffusées à l'extérieur et assure à ce titre l'interface avec la BCE et les autres organisations internationales. Il est par ailleurs en charge des enquêtes tourisme et de certaines collectes complémentaires d'informations. Il est enfin chargé de l'analyse globale de la Balance des paiements et de la réalisation, en collaboration avec les services de la DBDP et de la DESS, du rapport annuel.

2.3. Direction des Enquêtes et statistiques sectorielles

2.3.1. Le service des Enquêtes économiques de conjoncture

Il réalise les enquêtes nationales de conjoncture de la Banque dans les secteurs de l'industrie, de l'ensemble des activités de services, de la construction et du commerce de détail. Il définit la méthodologie appliquée aux enquêtes nationales et régionales de conjoncture et en assure la qualité.

2.3.2. Le service des Déclarants directs généraux

Il est chargé d'organiser et d'opérer la collecte ainsi que le contrôle des données auprès des entreprises directement sollicitées (déclarants directs généraux) afin de contribuer à l'élaboration de la Balance des paiements.

2.3.3. Le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises

Il conçoit, réalise, collecte et exploite les données pour un ensemble d'enquêtes spécialisées (investissements directs à l'étranger, crédits commerciaux à l'international, créances et dettes vis-à-vis des non-résidents, enquête complémentaire sur les échanges de services) auprès d'entreprises, pour les besoins de la Balance des paiements. Il recense également les données relatives aux investissements directs étrangers en France.

2.4. Direction des Statistiques monétaires et financières

2.4.1. Le service des Statistiques européennes

Il établit, analyse et diffuse l'ensemble des statistiques destinées plus particulièrement au suivi des évolutions de la monnaie, des dépôts et du crédit dans la zone euro. À ce titre, il est notamment responsable des statistiques sur le bilan des institutions financières monétaires françaises, dont les données nécessaires à la gestion des opérations de politique monétaire non conventionnelle de la BCE (TLTROs) et sur les taux d'intérêt bancaires – incluant le Bank lending Survey. Il contribue à l'évolution du contenu, des méthodes et du cadre réglementaire des statistiques monétaires et financières de la zone euro.

2.4.2. Le service d'Analyse des financements nationaux

Il établit, analyse et diffuse les statistiques répondant aux besoins d'information des autorités françaises en matière d'activité des institutions financières monétaires sur le territoire national. À ce titre, il est notamment responsable du suivi de la collecte des données nécessaires pour mesurer et analyser le financement de l'économie nationale. Il élabore aussi des statistiques sur la répartition géographique des dépôts et crédits. Il calcule les seuils d'usure et les autres taux réglementaires dont la Banque de France assure la détermination. Il prépare le rapport annuel de l'épargne réglementée et les statistiques sur l'inclusion bancaire. Il gère « l'enquête Patrimoine » en partenariat avec l'INSEE, et la préparation des séries destinées à la Household Finance Survey de la BCE.

2.4.3. Le service de l'Épargne financière et de la titrisation

Il établit, analyse et diffuse les statistiques sur les OPC, les entreprises d'assurance, les organismes de titrisation et les autres intermédiaires financiers. Il mène des études sur l'épargne. Il assure un suivi transversal des travaux statistiques sur la finance durable, via sa co-animation du réseau « finance verte » et sa participation aux groupes statistiques internationaux sur le sujet. Il gère la convention Banque de France – AMF sur les échanges et partages de données entre les deux institutions, dont il rapporte au Comité de Partage et d'Accès aux Données.

2.4.4. Le service d'Études et de Statistiques des opérations financières

Il établit la comptabilité nationale financière. Il participe aux instances européennes de concertation sur les normes et les méthodes de comptabilité nationale et de statistiques des administrations publiques. Il anime le « Hub RIAD » et veille notamment à la cohérence des classifications sectorielles utilisées par les différents domaines de la Banque, notamment

prudentiel et opérations de politique monétaire, avec les classifications de la comptabilité nationale. Il réalise des études sur la conjoncture financière et le financement de l'économie.

2.5. Direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques

2.5.1. Le service du Diagnostic conjoncturel

Il a pour principales responsabilités d'établir le diagnostic conjoncturel pour la France et les prévisions mensuelles de PIB publiées par la BDF (Isma), conduire des analyses sectorielles sur la France, notamment sur le secteur de la construction et du marché de l'immobilier, ainsi qu'analyser la situation économique (croissance, inflation) de la zone euro et de ses pays membres et les prévisions sur ces pays dans le cadre des exercices trimestriels de prévision de la BCE/Eurosystème. Pour ce périmètre géographique, il réalise également des études comparatives entre pays et par rapport à la zone euro.

2.5.2. Le service d'Études macroéconomiques et de Prévision

Il est chargé du diagnostic macroéconomique à moyen terme sur l'économie française et du développement et de l'utilisation de modèles utilisés à cette fin. Sa mission est de participer aux exercices européens de prévision macroéconomique et d'inflation, produire les prévisions macroéconomiques et d'inflation sur la France publiées par la Banque de France chaque trimestre, développer et utiliser le modèle macroéconométrique sur la France utilisé pour les prévisions et la production de scénarios, développer des analyses et outils spécifiques pour alimenter le diagnostic macroéconomique sur la France.

2.5.3. Le service d'Études des politiques de finances publiques

Il a pour mission le suivi conjoncturel et l'analyse des finances publiques de la France et des pays de la zone euro. Il effectue des prévisions détaillées des comptes publics français dans le cadre de l'Eurosystème et élabore des diagnostics et études sur l'impact macroéconomique des finances publiques ainsi que sur la soutenabilité de la dette, la fiscalité et les dépenses publiques.

2.6. Direction des Études microéconomiques et structurelles

2.6.1. Le service des Analyses microéconomiques (SAMIC)

Il est chargé de l'analyse microéconomique du comportement des agents non-financiers (ménages et entreprises) afin de mieux en comprendre les conséquences pour la politique monétaire et sa transmission à l'activité et à l'inflation.

Les travaux du service portent notamment sur les comportements financiers et patrimoniaux des ménages, le financement des entreprises non-financières et son impact sur leur activité, la formation des prix et des salaires. Le service contribue activement aux réflexions de la Banque sur ces questions et à la recherche produite et diffusée par l'institution.

2.6.2. Le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles (SPES)

Il analyse les performances structurelles de l'économie française et contribue à l'évaluation des politiques structurelles en France et en zone euro.

Les travaux du SEPS portent ainsi sur les déterminants de la croissance de long terme, les conséquences de la mondialisation, les réformes structurelles sur les marchés des biens, des services et du travail ainsi que l'impact du changement climatique. Le service contribue activement aux réflexions et prises de position des autorités de la Banque sur ces questions et à la recherche produite et diffusée par l'institution.

2.7. Direction des Études monétaires et financières

2.7.1. Le service d'Études sur la politique monétaire

Il contribue à l'expertise de la Banque sur les questions de politique monétaire en réalisant des travaux d'étude et de recherche et en rédigeant des éléments d'intervention et d'analyse pour le gouvernement de la Banque, notamment dans le cadre de la préparation du Conseil des gouverneurs de la BCE et des réunions monétaires internationales (BRI, FMI, OCDE, G7/G20, etc.). Ces travaux ont vocation à être publiés sous la forme de documents de travail de la Banque de France ou d'articles dans des revues académiques de standard international et à être présentés dans des colloques et conférences.

2.7.2. Le service de Recherche en économie financière

Il réalise des travaux d'étude et de recherche en finance et en économie financière afin d'alimenter les réflexions du gouvernement de la Banque. Il rédige des éléments d'intervention et d'analyse dans le cadre de la préparation du Conseil des gouverneurs de la BCE et des réunions internationales (BRI, FMI, OCDE, G7/G20, etc.). Il contribue au développement du renom et de la présence scientifiques de la Banque par la publication de documents de travail de la Banque de France ou d'articles dans les revues de standard international ainsi que par des présentations dans des colloques et conférences.

2.7.3. Le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire

Il apporte un soutien organisationnel à la fonction de mécénat de la Banque de France dans le domaine de compétences de la Fondation. Cette dernière stimule la recherche en finançant chaque année des projets de recherche portant sur les domaines-clés pour les banques centrales. Elle œuvre également pour une meilleure synergie entre la communauté de la recherche et la Banque de France par son programme de chercheurs-invités et ses nombreuses subventions. Elle assure enfin une promotion de la recherche en France via l'octroi d'un prix de thèse, délivré conjointement avec l'Association Française de Science Économique, et de prix « jeunes chercheurs » destinés à favoriser les activités de recherche via le rachat d'heures d'enseignement.

2.8. La direction des Politiques européennes et multilatérales

2.8.1. Le service des Relations européennes

Il est chargé d'assurer et de renforcer le contenu, la cohérence et l'influence des positions de la Banque sur l'union économique et monétaire européenne. Il est chargé de la coordination de la préparation et du suivi des réunions du Conseil des Gouverneurs de la BCE et des autres instances européennes auxquelles participent les autorités de la Banque (CEF et ECOFIN notamment). Il réalise des études sur les questions institutionnelles, les politiques communautaires et l'intégration économique et monétaire (y compris concernant les nouveaux États membres). Il assure le suivi des dossiers européens en cours et contribue aux prises de positions de la Banque sur ces sujets.

2.8.2. Le service des Relations monétaires internationales

Il prépare, contribue et coordonne les réunions internationales auxquelles participent les autorités de la Banque (FMI, BRI, G7, G20). Il est en charge de la coordination européenne pour la préparation de ces réunions. Il assure et renforce le contenu, la cohérence et l'influence des positions de la Banque sur les sujets d'architecture financière internationale et de coopération multilatérale. Il contribue à l'expertise de la Banque sur les questions liées à la stabilité financière internationale. À ce titre il réalise des travaux d'analyse et d'études sur les sujets monétaires et financiers internationaux, ainsi que sur les questions institutionnelles (FMI, BRI, G7, G20) et de gouvernance internationale. Il suit les principales problématiques liées aux économies émergentes, notamment la détection, le diagnostic et le traitement des crises de balance des paiements.

2.9. La direction de l'Économie et de la Coopération internationales

2.9.1. Le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales

Il est chargé de l'analyse macroéconomique de l'environnement international de la zone euro et du commerce international. Ceci comporte le suivi conjoncturel des économies avancées hors Union Européenne, y compris du Royaume Uni, la coordination et la réalisation de prévisions sur l'environnement international hors zone euro, et l'analyse de scénarios, mais également des analyses approfondies des interactions macroéconomiques et financières au niveau mondial, ainsi que des travaux de recherche en macroéconomie internationale. Il collabore avec le service des Relations Monétaires Internationales pour le suivi de l'économie de la Chine et de la liquidité mondiale.

2.9.2. Le service de l'Afrique et du développement (SADEV)

Il est chargé de l'analyse macroéconomique, monétaire et financière, du suivi des enjeux de développement des pays africains et à faible revenu hors Afrique. Il conduit des études et travaux de recherche et contribue à définir les positions de la Banque de France dans ces domaines pour les réunions internationales (G20, G7, FMI, BRI etc.). Il assure enfin certaines responsabilités dans le cadre des accords de coopération monétaire Afrique-France (UEMOA, CEMAC, Comores), en lien avec le Trésor : représentations au sein d'instances de décision des banques centrales, secrétariat du Comité de liaison anti-blanchiment et Rapport annuel des Coopérations monétaires Afrique-France.

2.9.3. L'Institut bancaire et financier international (IBFI)

Il est chargé des formations internationales et de l'assistance technique en faveur de banques centrales ou d'autorités de contrôle prudentiel étrangères, valorisant le savoir-faire de la Banque. Les actions de formation internationale consistent à concevoir et mettre en œuvre des séminaires, en présentiel ou à distance, en France ou à l'étranger, mais aussi à concevoir et proposer des modules d'« e-learning ». En ce qui concerne l'assistance technique, l'IBFI organise notamment l'envoi d'experts de la Banque à l'étranger pour des missions ponctuelles ou des détachements de longue durée, ou des visites d'étude de délégations étrangères à la Banque. L'IBFI est le correspondant des organismes en charge de la coopération internationale en France et à l'étranger.

Le directeur général des Statistiques,
des Études et de l'International

Le Secrétaire général

O. Garnier

G. Vaysset